

Pôle cohésion sociale  
Direction des sports  
Rapporteur : Claudine SOURISSE

## CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2022\_340  
SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022

### 21 - ASSOCIATIONS SPORTIVES - CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

La commune de Cherbourg-en-Cotentin accueille une vie associative dynamique qui se traduit par l'existence d'un grand nombre d'associations sportives proposant à la population une offre diversifiée d'activités à pratiquer. Outil de réussite collective, d'identification mais aussi d'apprentissage individuel et collectif, outil de mieux vivre et de santé publique, de décroisement, le sport est une politique essentielle à Cherbourg-en-Cotentin.

A travers le subventionnement de ces associations, la commune soutient pas moins d'une cinquantaine de disciplines différentes.

Afin d'accompagner les associations du territoire dans la mise en place de leurs projets et d'assurer la cohérence avec la politique sportive du territoire, la commune de Cherbourg-en-Cotentin conventionne avec les associations sportives qui bénéficient d'une subvention et/ou de mises à disposition d'équipements et de personnels.

Afin de permettre le versement d'une partie de la subvention avant le vote du budget primitif 2023, il est nécessaire de signer une convention d'objectifs et de moyens avec les associations qui le requièrent.

	ASSOCIATIONS CONCERNÉES	MONTANT DE L'AVANCE
1	Amicale Challenger de tennis de Cherbourg	32 500 €
2	Aquatic club Cherbourg-en-Cotentin	26 210 €
3	Association sportive Arsenal Marine	19 680 €
4	Association sportive Cherbourg athlétisme	19 380 €
5	Association sportive Cherbourg football	91 920 €
6	Association sportive Cherbourg judo	7 510 €
7	Association sportive Cherbourg natation	17 540 €
8	Association sportive Cherbourg Blanc Ruisseau tennis	29 110 €
9	Association sportive Hainneville	46 610 €
10	Association sportive Turlaville	40 550 €
11	Association sportive Turlaville football	43 000 €
12	Cherbourg basket ball	50 630 €
13	Club de loisirs de Turlaville	165 000 €
14	Club gymnique cherbourgeois	32 730 €
15	Football club d'Equedreville-Hainneville	48 110 €
16	Nord Cotentin hockey plus	24 830 €
17	Jeunesse sportive Cherbourg Manche hand ball	311 030 €
18	Octeville Hague sports	30 120 €
19	Patronage laïque d'Octeville	30 180 €
20	Patronage laïque Turlaville basket	23 500 €
21	Rugby club Cherbourg Hague	19 890 €

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le 19/12/2022



ID : 050-200056844-20221215-DEL2022\_340-DE

22	Tennis club Equeurdreville	24 705 €
23	Union sportive La Glacerie Omnisports	52 750 €
24	Union sportive La Glacerie Basket	106 400 €
25	Union sportive du travail Basket ball	36 110 €

Le conseil municipal est invité à autoriser Monsieur Le Maire ou son représentant à signer toutes les conventions d'objectifs et de moyens avec les associations sportives mentionnées ci-dessus.

Vu l'avis favorable de la 2<sup>ème</sup> commission et après en avoir délibéré, le conseil adopte.

Heure de vote : <b>18 h 18</b>		Nombre de votants : <b>52</b>	
<u>Pour</u> : <b>49</b>	<u>Contre</u> : <b>0</b>	<u>Abstentions</u> : <b>0</b>	<u>NPPV</u> : <b>3</b> Odile LEFAIX-VÉRON Quentin LAGALLARDE Daniel MORIN

Le Maire,  
**Benoit ARRIVÉ**

Le Secrétaire de Séance,  
**Agnès TAVARD**

Ville de Cherbourg-en-Cotentin  
Département de la Manche  
**Conseil municipal du 14 décembre 2022**

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 43

Date de la convocation et de son affichage : 2 décembre 2022

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

**L'An Deux Mille Vingt-Deux, le quatorze décembre** à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 2 décembre 2022 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

### **PRÉSENTS**

AMBROIS Anne (mandataire FAGNEN Sébastien jusqu'à son arrivée 17h46) - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard (mandataire ROUELLÉ Maurice jusqu'à son arrivée 18h47) - BERNARD Christian - BOUSSELMAME Noureddine - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUFILS Gérard - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine (arrivée 17h41) - HULIN Bertrand - ISOIRD Valérie (départ : sortie : 18h20 - entrée : 18h21) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEPOITTEVIN Gilbert - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE David (départ 18h29 mandataire TARIN Sandrine à partir de 19h18) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - MORIN Lucie - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SAGET Eddy - SOURISSE Claudine - TARIN Sandrine (mandataire MARGUERITTE David jusqu'à 18h29 puis mandataire HÉBERT Karine jusqu'à son arrivée 19h18) - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas.

### **ABSENTS EXCUSÉS**

AMIOT Florence a donné procuration à VARENNE Valérie  
FRANÇOISE Bruno a donné procuration à BROQUAIRE Guy  
HAMEL Estelle a donné procuration à VASSAL Emmanuel  
HÉRY Sophie a donné procuration à SAGET Eddy  
HUREL Karine a donné procuration à PLAINEAU Nadège  
KRIMI Sonia a donné procuration à MAGHE Jean-Michel  
LEFRANC Bertrand a donné procuration à HÉBERT Dominique  
LEMOIGNE Sophie a donné procuration à HULIN Bertrand  
SIMONIN Philippe a donné procuration à RONSIN Chantal

### **ABSENTS**

Frédéric LEQUILBEC  
Camille MARGUERITTE  
Anna PIC

Mme TAVARD Agnès conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

---

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le 19/12/2022



ID : 050-200056844-20221215-DEL2022\_340-DE